

Compte-rendu de la réunion fondatrice du "Forum des sociétés savantes" 17 octobre 2009

Les représentants d'une quarantaine de sociétés savantes de toutes disciplines se sont réunis samedi 17 octobre toute la journée à l'initiative de la Société mathématique de France et du groupe de sociétés "Coordination concours lettres". La SAES était représentée par Jean Viviers et François Poirier. D'autres anglicistes étaient également présents au nom de l'ALOES, de RANACLES et de la société Shakespeare. La journée s'est terminée par l'adoption d'un communiqué sur la création d'un "Forum des sociétés savantes" et l'adoption d'un communiqué exprimant nos positions communes sur la réforme du recrutement et de la formation des enseignants. Vous le trouverez en ligne sur le site de la SAES.

La journée a commencé par la relation des actions conduites par des regroupements de sociétés : M. Leduc s'est exprimée pour le groupement de physique, dont l'impact médiatique et ministériel a été facilité par l'entregent de certains des physiciens; J. Vignes, au nom de la Coordination concours lettres, a retracé les actions communes menées par les sociétés savantes de littérature française, notamment la publication de "La maîtrise pour les nuls"; enfin notre président, Jean Viviers, complété par Ch. Mileschi, a évoqué les initiatives prises en commun par sept sociétés savantes de langues vivantes étrangères (russisants, japonisants, hispanistes, italianistes, germanistes, anglicistes et américanistes). Jean Viviers a particulièrement insisté sur quelques questions spécifiques aux langues : la place de l'année à l'étranger, les risques d'un concours sans programme et découplé de l'agrégation, l'absence de la représentation des langues au Conseil pour le développement des Humanités (voir communiqué des sept déjà annoncé sur la messagerie), la contradiction entre le discours ministériel sur les langues et les mesures réellement prises (diminution des horaires, agrégation de russe effacée, puis rétablie après une pétition). J. Viviers a noté le faible impact médiatique de nos communiqués, mais souligné que nous avons obtenu le rétablissement d'une épreuve de langue orale au nouveau concours, et le non-classement des revues par l'AERES dans notre domaine.

Les informations partagées au cours du débat de l'après-midi sont les suivantes : en 2011, les candidats à l'agrégation devraient avoir déjà acquis un M2, mais aucune mesure transitoire n'est prévue, ce qui fait craindre à certains une "année blanche" en termes d'effectifs candidats. Quelques membres du cabinet du ministre ne s'en inquiètent pas, au motif qu'il s'agirait uniquement d'un concours "post-lycée" et que seules quelques universités devraient y préparer. Pour le concours remplaçant le CAPES, le dépôt des maquettes ne connaîtra pas de date butoir, les choses se faisant "au fil de l'eau" — pour éviter de fournir aux mécontents l'occasion de faire bloc. En gros, des annonces seront communiquées fin décembre, le cadre des formations publié en janvier, en mars seront connues la modalités du concours et on attend les remises de maquette à partir d'avril. Cela ne concernera pas l'AERES, qui n'est pas censée évaluer une formation nouvelle...

Le communiqué a ensuite été très minutieusement débattu, presque mot à mot. Il faut reconnaître la qualité et la patience d'une "modération" des débats, qui a su faire écouter la très grande diversité des cultures disciplinaires. Votre serviteur est intervenu dans le sens de la recherche du consensus, notamment sur deux points. D'une part, un vif débat opposait les sociétés de langues entre elles, sur la base d'interprétations discutables d'un précédent communiqué des sept à propos de l'épreuve de "connaissance du système éducatif". Il a fallu rappeler que ce communiqué avait été formulé à un moment où la chose semblait si bloquée, qu'on ne pouvait que se contenter de demander un moindre coefficient. La formule adoptée

dans le communiqué du 17 octobre, consistant à ne pas supprimer l'évaluation de ces connaissances, mais à l'enlever du concours pour la placer au terme du stage pratique, a recueilli tous les suffrages. D'autre part, lorsque le mode d'organisation du "Forum des sociétés savantes" est venu en discussion, le porte-parole de la SAES a indiqué qu'à notre sens, les regroupements disciplinaires tels qu'ils existaient déjà en physique, en lettres et en langues étaient la voie à suivre. C'est sur cette base qu'il a été convenu que les deux principaux animateurs (J. Vignes et S. Jaffard) seraient appuyés par un délégué pour chacun de ces groupements, existants ou à créer. Les sociétés de langues ont convenu entre elles de désigner Ch. Mileschi (SIES) pour les représenter. Ce "Forum des sociétés savantes" fonctionnera sur la base de l'adhésion aux différents textes débattus, et non sur la base de l'unanimité ou même de la majorité, et seront reconnues comme pouvant y participer aussi bien les sociétés exclusivement universitaires que celles qui représentent surtout l'enseignement secondaire.

Dans la logique de cette journée, les sept sociétés de langues devraient s'efforcer d'associer à leur démarches les autres sociétés de langues, restées jusqu'ici sur la touche.

F. Poirier